

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGROLAND WEST AFRICA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CITE DES
ARTS, Lot 9, Ilot 214

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGROLAND WEST AFRICA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Industrie Agroalimentaire (transformation de produits Agricoles : Riz , Maïs , Blé)
- Production de semences certifié
- Transformation et Distribution de Riz Local
- Transformation et Distribution de Manioc
- Production de palmiers à Huile
- Etc.....

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location, la construction et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- aménagement, lotissement, décapage
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CITE DES ARTS, Lot 9, Ilot 214

Dirigeant(s) M KOUADIO ISAAC KOUAKOU ELIAKIM (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B12-04548 du 01/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56578/GTCA/RC/2023 du 01/08/2023

